



ASSOCIATION

FONDS D'INNOVATION

ACTIVITÉS ET COMPTES ANNUELS 2011

Quatre nouveaux engagements ont marqué le quinzième exercice:

- > un nouveau prêt à une association qui se consacre à la construction de logements sociaux et d'utilité publique,
- > une nouvelle participation dans une entreprise innovatrice dans la restauration,
- > une nouvelle participation dans une entreprise du domaine de la santé récemment créée,
- > une nouvelle participation dans une jeune coopérative du domaine des énergies renouvelables.

Le Fonds d'innovation encourage différentes initiatives en mettant à leur disposition du capital propre sous la forme de participations ou en leur octroyant des prêts et des cautions. C'est ainsi qu'il soutient des projets, institutions et entreprises modèles dotés de peu de moyens, mais dont les structures sont viables et les idées convaincantes.

En 2011, le Fonds d'innovation a poursuivi sur la voie qu'il avait empruntée en 1997.

Afflux de fonds

En 2011, la Banque Alternative Suisse (BAS) a affecté au Fonds d'innovation une dotation de CHF 100 000.– prélevés sur le résultat de l'exercice 2010. La BAS n'ayant pas distribué de dividende pour l'exercice 2010, les dons des actionnaires ont considérablement diminué. Au total, le Fonds d'innovation a bénéficié d'une somme d'environ CHF 23 000.– sous forme de dons, de revenus d'intérêts, de participation et de produits financiers. Nous remercions de tout cœur les donatrices et les donateurs de leur soutien.

Association Fonds d'innovation
Banque Alternative Suisse SA
Amthausquai 21
Postfach, 4601 Olten

T 062 206 16 16
F 062 206 16 17
contact@bas.ch
www.bas.ch

Compte de dons:
IBAN CH85 0839 0115 0810 0100 0
Banque Alternative Suisse SA

PARTICIPATIONS

Ruckstuhl AG, Langenthal	50 137.60	npg AG für nachhaltiges Bauen, Berne	49 000.00
Coralisa SA, Estavayer-le-Lac	20 000.00	Cultura Sparebank, Norvège	21 000.00
Fidelio-Biofreiland AG, Aarau	20 020.00	SwissBioColostrum AG, Rifferswil	25 000.00
Edisun Power AG, Zurich	50 000.00	claro fair trade AG, Orpond	50 050.00
Sativa Genossenschaft für Demeter-Saatgut, Hünibach	40 000.00	baugenossenschaft mehr als wohnen, Zurich	20 000.00
New Value AG, Zurich	25 000.00	Sativa Rheinau AG, Rheinau	50 000.00
Frauenhotel AG, Zurich	60 000.00	Solar Industries AG, Glaris Nord	50 001.80
Rotpunktverlag AG, Zurich	15 150.00	Dampfbad AG, Bâle	50 000.00
CoOpera Beteiligungen AG, Ittigen	24 000.00	OptimaSolar Genossenschaft, Soleure	30 000.00
Idiag AG, Volketswil	22 500.00	Total des participations	873 959.40
ResponsAbility AG, Zurich	35 100.00		Valeur inscrite au bilan (CHF)
WOZ Int. Medienerzeugnisse AG, Zurich	30 000.00	Octroyée mais pas encore utilisée:	
Frauen Dienstleistungs-, Gewerbe- und Kulturzentrum Zurich AG, Zurich	50 000.00	OptimaSolar Genossenschaft, Soleure	20 000.00
Meyer Burger Technology AG, Thoune	37 000.00	EquiTable AG en fondation, Lausanne	40 000.00
gebana ag, Zurich	50 000.00		

PRÊTS

passepartout-ch AG, Moosseedorf	20 000.00	VisAndes, Cooperativa de Ahorro y Credito, Salcedo, Province Cotopaxi, Equateur	50 000.00
INFOCLICK.CH, Moosseedorf	50 000.00	The Hub Zurich, Zurich	50 000.00
Lian Chinaherb AG, Wollerau	50 000.00	Rägeboge Winterthur GmbH, Winterthur	50 000.00
Betulus & Hauri GmbH, Zurich	50 000.00	B.T.M. Biku Trading Manufacture, Genève	38 000.00
SAGS, Stiftung für Alphabetisierung und Grundbildung, Zurich	25 000.00	Total des prêts	667 000.00
Verein Girassolidario Schweiz, Dietikon	50 000.00		Valeur inscrite au bilan (CHF)
INCHfurniture, Bâle	40 000.00	Octroyé mais pas encore libéré:	
sürprisen gmbh, Berne	10 000.00	Verein Mehrgenerationenhaus, Winterthur	50 000.00
Cidrerie du Vulcain, Montbovon	40 000.00		
Abraham Dalì, Homo Civilis, Camorino	30 000.00		
Verein Schiwa Semlja (Suisse), Dornach	50 000.00		
Genossenschaft ValNature, Susten	50 000.00		
Atelier Nature, Michaela Weber, Corserey	14 000.00		

CAUTIONNEMENTS

Verein Lollypop-Galaxys, Coire	60 000.00
Xilobis GmbH, Losone	60 000.00
Verein Kita Kassiopeia, Berne	60 000.00
Kaffeerösterei Patrik Hosennen, Steinen	35 000.00
Total des cautionnements	215 000.00
	Valeur inscrite au bilan (CHF)

> Verein mgh, Oberwinterthour

Le Fonds d'innovation soutient par un prêt une association souhaitant exploiter un habitat autogéré et collectif dans un ensemble résidentiel.

CHF 50 000.–

www.mehrgenerationenhaus.ch

Sous l'égide de la coopérative de construction GESEWO, promotrice du projet, le Verein Mehrgenerationenhaus (Verein mgh) prévoit d'édifier sur la friche industrielle de l'entreprise Sulzer à Oberwinterthour un ensemble résidentiel autogéré Minerogie-P-Eco en bois qui abritera quelque 150 logements.

L'association regroupe des personnes de tous âges et de toutes catégories: en couple, seules, avec ou sans enfants, intéressées par l'habitat collectif, etc. Toutes souhaitent vivre ensemble dans le cadre d'une communauté qui fonctionne et préserve leur sphère privée en leur ménageant des espaces rien qu'à elles.

En tant que promotrice du projet, la coopérative de construction GESEWO assume le financement des

infrastructures. Pour permettre l'organisation d'événements culturels et renforcer l'esprit de collectivité au sein de l'ensemble résidentiel, les locaux communautaires seront dotés d'équipements tels des tables, des chaises, un système audiovisuel adapté aux personnes malentendantes, éléments de podium, etc. Le prêt octroyé financera une partie de ces acquisitions.

Présidente:

> Gaby Sagelsdorff

Secrétaire:

> Kathrin Näf

Caissier:

> Herbert Kunz

> Premier restaurant équitable de Suisse

Le Fonds d'innovation soutient par une participation une entreprise innovatrice de restauration à base de produits issus du commerce équitable.

max. CHF 40 000.–

EquiTable AG en fondation, Lausanne

www.equi-table.ch

La Suisse présente, et de loin, la plus forte consommation de produits issus du commerce équitable par habitant. Le premier restaurant équitable de Suisse repose sur l'idée qui consiste non seulement à proposer des produits issus du commerce équitable, mais aussi à se positionner et à s'identifier explicitement par ce biais.

EquiTable veut devenir une vitrine du commerce équitable et soutenir ainsi ses acteurs. Sa stratégie originale s'appuie sur le marketing croisé et les espaces-boutiques. En contrepartie, EquiTable bénéficiera de conditions préférentielles et d'une rétribution en nature de la part des acteurs du commerce équitable.

Cœur du système, le fonds d'encouragement EquiTable recevra en dotation une partie des recettes nettes, qui seront affectées à la réalisation de nouveaux projets de commerce équitable. Par ailleurs, le restaurant contribuera par ses idées innovantes à une concrétisation quotidienne et crédible de la philosophie du commerce équitable ou d'un style de vie socialement et écologiquement compatible.

Dans une première étape, EquiTable ouvrira à

Berne, Bâle ou Zurich un «navire-amiral», qui en cas de succès, sera suivi de deux ou trois autres restaurants (renforcement de la marque et création d'une chaîne). Parallèlement, l'entreprise développera progressivement un service traiteur équitable pour les événements ouvertement en faveur de la durabilité et dont les organisatrices et organisateurs souhaitent donner un signal correspondant. A moyen terme, EquiTable souhaite diffuser sa marque plus largement et proposer dans le segment haut de gamme une ligne de produits équitables triés sur le volet et conformes au style de vie durable (p. ex. spécialités de thé, cafés grands crus, chocolat) dans des espaces-boutiques, sur Internet, etc.

L'approvisionnement et les matières premières étant plus coûteuses et le concept de «style de vie durable» positionneront les restaurants EquiTable clairement dans le haut de gamme. L'entreprise vise 14 points au guide Gault&Millau.

Fondateurs:

> Roland Jenni, chef de projet

> Freddy Christandl, chef de projet gastronomie

> Dampfbad AG, Bâle

Le Fonds d'innovation soutient par une participation une entreprise innovatrice du domaine de la santé.

CHF 50 000.–

www.dampfbadbasel.ch

Des bains de vapeur ont ouvert leurs portes le 1^{er} novembre 2011 dans l'ancien poste d'aiguillage de la gare de St. Johann à Bâle. Ils offrent sur 400 mètres carrés une oasis unique de calme et de détente qui combine bains et massages classiques et exotiques.

Cette combinaison se retrouve dans la restauration avec des soupes, des jus de fruits et des recettes d'ici et d'ailleurs, par exemple un houmous de pois chiche. La plupart des produits sont issus de la région et produits exclusivement pour les bains de vapeur. Tous les ingrédients sont réunis sous le même toit pour une pause de midi agréable: une plongée dans l'eau, un bref massage et un repas sain. Les bains de vapeur sont mixtes, sauf le lundi où ils sont réservés aux femmes. Même s'ils ne sont pas à vocation naturaliste, la clientèle peut y venir sans rien apporter: serviettes de hammam, savon et bols sont à disposition. Quiconque le désire peut porter un maillot de bain.

Fondé en mars 2009, le Verein Stellwerk, localitaire des lieux, a conclu avec les Chemins de fers fé-

déraux (CFF) un bail qui court jusqu'au 30 avril 2030. L'utilisation de l'ancienne gare bâloise de St. Johann a plusieurs objectifs:

- Centre de création de startups
- Exploitation d'un bistrot gastronomique
- Exploitation d'une boutique
- **Exploitation de bains de vapeur**
- Bureau et atelier
- Salle polyvalente (expositions, manifestations, etc.)
- Atelier de danse et de mouvement

Conseil d'administration:

> Thomas Kirchhofer, président

> Barbara Buser, membre

> Markus Schaub, membre

> Jana Kirchhofer, membre

> Chantal Morand, membre

Direction:

> Chantal Morand, directrice

> OptimaSolar
Genossenschaft,
Soleure

Le Fonds d'innovation soutient par une participation une entreprise innovatrice du domaine des énergies renouvelables.

CHF 50 000.–

Nombreux sont les particuliers qui aimeraient produire leur propre électricité solaire. Souvent, des raisons financières ou les spécificités du bâtiment les en empêchent. Etant donné que les installations de taille supérieure produisent plus de courant pour le même prix, il vaut la peine de concentrer les ressources pour les investir dans des équipements collectifs.

C'est sur la base de ces considérations que la coopérative OptimaSolar a été fondée le 26 mai 2011. Son but: construire et exploiter, par une action commune, des installations photovoltaïques et assimilées pour la production et l'introduction d'électricité dans le réseau public et ainsi, permettre aux coopérateurs et coopérateuses de couvrir leurs besoins en courant électrique sans émettre de CO₂.

Voici les idées formulées par la coopérative:

- A l'avenir, tout un chacun doit pouvoir compenser ses propres besoins en électricité par le courant solaire.
Toutes et tous n'ont un toit pouvant accueillir une installation solaire, mais la Suisse en possède assez.
- La coopérative réunit des personnes désireuses d'investir avec des propriétaires de toits.
- D'ici 2025, la coopérative OptimaSolar aura remplacé une centrale électrique.

Chaque part sociale (d'une valeur nominale de CHF 1000.–) donnera droit à un crédit annuel d'environ 166 kWh (prévu à partir de la 3^e année). Cela correspond à la quantité produite par tranche de CHF 1000.– d'investissement dans une installation solaire individuelle.

La productivité des installations coopératives optimisées étant nettement supérieure à celle des installations privées, la coopérative pourra engranger des fonds suffisants pour financer l'entretien de son parc d'installations et garantir sa pérennité.

La coopérative vise une croissance organique qui lui permettra de s'étendre dans toute la Suisse. Les coopérateurs et les coopérateuses investissent dans une installation précise, de préférence proche de leur domicile, ce qui intensifie encore l'identification.

Conseil d'administration:

- > Max Bobst, président
- > Niklaus Bolliger, membre
- > Daniel Lehmann, membre
- > Brigit Wyss, membre

www.optima-solar.ch

A l'assemblée générale ordinaire des membres de l'association
Fonds d'innovation dont le siège se trouve à Langenbruck BL
c/o Banque Alternative Suisse SA, 4601 Olten

GÖLDI TREUHAND ALCHENSTORF, Gässli 1, 3473 Alchenstorf
Alchenstorf, 27 février 2012

Rapport de l'organe de révision relatif au contrôle restreint

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié les comptes annuels de l'association Fonds d'innovation pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2011. L'association Fonds d'innovation nous a mandatés pour une révision, conformément à ses statuts.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité et la mission de l'organe de révision consiste à les vérifier. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance requises.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées et appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, les vérifications des processus d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que les auditions et autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'anomalies nous permettant de conclure que les comptes annuels ainsi que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan ne sont pas en conformité avec la loi suisse et les statuts.

Nous recommandons d'approuver les comptes présentés.

GÖLDI TREUHAND ALCHENSTORF
sign. Moritz Göldi, Expert en révision

Total du bilan	CHF 1 793 533.70	Bénéfice de l'exercice	CHF 65 323.30
Fonds propres	CHF 1 069 566.10	Total des cautionnements	CHF 215 000.00

Annexe:
comptes annuels 2011

ACTIFS	31.12.2011	31.12.2010	PASSIFS	31.12.2011	31.12.2010
Actif circulant	CHF	CHF	Fonds étrangers	CHF	CHF
Liquidités	232 054.15	121 987.15	Régularisations	1 450.00	1 500.00
Créances	20 520.15	17 313.85	Provisions	330 000.00	330 000.00
Régularisations	0.00	0.00	Correctifs de valeur	392 517.60	342 517.60
Total actif circulant	252 574.30	139 301.00	Total fonds étrangers	723 967.60	674 017.60
Actif immobilisé			Fonds propres		
Prêts	667 000.00	745 000.00	Bénéfice reporté	1 004 242.80	1 025 618.30
Participations	873 959.40	793 959.40	Bénéfice (ou perte) de l'exercice	65 323.30	-21 375.50
Total actif immobilisé	1 540 959.40	1 538 959.40	Total fonds propres	1 069 566.10	1 004 242.80
Total actifs	1 793 533.70	1 678 260.40	Total passifs	1 793 533.70	1 678 260.40
			Opérations hors bilan		
			Cautionnements	215 000.00	275 000.00

PRODUITS D'EXPLOITATION	2011	2010	CHARGES D'EXPLOITATION	2011	2010
	CHF	CHF		CHF	CHF
Donation de la Banque Alternative Suisse	100 000.00	0.00	Charges administratives	6 034.40	6 932.50
Dons	973.75	626.35	Autres charges d'exploitation	1 394.60	1 622.20
Produit des intérêts sur les prêts	18 897.90	12 745.85	Charges financières	64.35	114.75
Produit des participations	3 345.00	5 480.00	Constitution d'un correctif de valeur/provision	50 000.00	41 710.00
Produit des commissions sur cautionnements	0.00	400.00	Total charges d'exploitation	57 493.35	50 379.45
Résultat financier	0.00	9 751.75	Bénéfice (ou perte) d'exploitation	65 723.30	-21 375.50
Autres revenus d'exploitation	0.00	0.00			
Total produits d'exploitation	123 216.65	29 003.95			
			CHARGES EXTRAORDINAIRES	2011	2010
	CHF	CHF		CHF	CHF
Charges extraordinaires	400.00	0.00	Dissolution d'une provision	0.00	0.00
Total charges extraordinaires	400.00	0.00	Total produits extraordinaires	0.00	0.00
			Bénéfice (ou perte) de l'association	65 323.30	-21 375.50

> **Commentaire relatif
aux comptes annuels**

Avec CHF 873 959.40, les participations constituent le plus important poste d'actifs. Le montant des prêts octroyés a reculé de CHF 78 000.– pour atteindre CHF 667 000.–. Les liquidités de CHF 232 054.15 sont celles du compte du Fonds d'innovation auprès de la BAS. Ce solde relativement élevé provient du fait que des participations et des prêts approuvés pour une somme de CHF 110 000.– n'étaient pas encore utilisés au 31.12. Les risques que représentent l'actif immobilisé et les cautionnements accordés sont pris en considération dans les provisions de CHF 330 000.–.

Des corrections de valeur de CHF 50 000.– ont été effectuées pour deux participations. Les cautionnements consentis ont baissé de CHF 60 000.–, passant à CHF 215 000.–.

Comme la BAS n'a pas distribué de dividende à ses actionnaires, le montant des dons n'a atteint que CHF 973.75. Avec la dotation de CHF 100 000.– de la BAS, les intérêts perçus sur les prêts ainsi que le revenu des participations, des commissions et des pro-

duits financiers, le résultat d'exploitation s'élève à CHF 123 216.65. Après les corrections de valeur pour un total de CHF 50 000.– et avec les autres charges administratives et diverses de CHF 7893.35, le bénéfice d'exploitation est de CHF 65 323.30.

Grâce au soutien de la BAS, le compte de résultats ne contient ni charges de personnel ni frais d'imprimés et de port. Les charges administratives de CHF 6034.40 comprennent surtout les dépenses relatives au rapport d'activité 2010.

Le bénéfice au bilan de CHF 1 069 566.10 représente les capitaux propres du Fonds d'innovation et permet d'octroyer des cautionnements. Selon les termes des statuts, l'association peut accorder des cautionnements d'un montant total allant jusqu'à dix fois sa fortune. Le bénéfice est reporté à nouveau.

Comité

Anita Wymann | Zurich | présidente
Dana Zumr | membre
Patrick Schünemann | membre

Organe de révision

Fiduciaire Göldi | Alchenstorf BE

L'association Fonds d'innovation a été exemptée des impôts cantonaux et communaux ainsi que de l'impôt fédéral direct par décision du 29.1.1997 (N° 97-1.11) de la commission de taxation et de l'administration des impôts du canton de Bâle-Campagne. Les dons au Fonds d'innovation sont déductibles des impôts dans 25 cantons sur 26. Pour obtenir la liste de ces cantons, appelez le 062 206 16 16 ou écrivez à innovationsfonds@abs.ch.

Veuillez consulter la législation fiscale de votre canton en matière de dons.

Votre soutien financier au Fonds d'innovation permet de lancer des projets importants. Nous vous remercions sincèrement de votre engagement.



Etienne Bonvin
Gérant



Edy Walker
Gérant